

Projet d'ombrières agrivoltaïques

Parcelles agricoles de M.Seguin

02600 - Dampleux



Compléments - 16 décembre 2025

Compléments d’information

Ce document a pour objectif de répondre au besoin d’informations complémentaires suite à la demande de l’Administration, à savoir :

- Le type de panneaux utilisés soit fixes ou mobiles (tracker) afin de permettre l'arrosage du verger par temps de pluie et donc une irrigation naturelle
- La zone projet sera clôturée, merci de détailler celles-ci (notamment si elle sera perméable pour la petite faune et comment)
- Un suivi agronomique est il prévu durant la période d’exploitation.

16/12/2025	Projet d’ombrières agrivoltaïques	Dossier de demande de cas par cas
	Dampleux (02600), Aisne	

Pour ce projet le choix a été fait d'utiliser une structure d'ombrières fixe avec des panneaux inclinés à 12°.

La structure a été spécifiquement **dimensionnée pour permettre à l'agriculteur d'installer des filets ou des bâches de protection** au-dessus des rangs. Une fois en place, ces équipements favorisent une **répartition homogène des eaux de pluie sur l'ensemble du verger**, tout en assurant la protection indispensable des pommiers.



Le **taux de couverture limité à 29 %**, associé à des **interrangs de 4 mètres**, garantit le maintien d'une **irrigation naturelle efficace** : les précipitations s'infiltrant directement dans le sol entre les rangées d'ombrières, sans créer de zones d'ombre excessives ni d'effets de ruissellement défavorables.

Ainsi, grâce à la combinaison du **dimensionnement de la structure** et de **l'installation possible de filets ou bâches**, le dispositif concilie à la fois la **bonne gestion des eaux de pluie**, la **protection sanitaire du verger** et la **préservation du fonctionnement hydrique naturel de la parcelle**.

16/12/2025	Projet d'ombrières agrivoltaïques	Dossier de demande de cas par cas
	Dampleux (02600), Aisne	

Une clôture légère sera installée en limite du projet afin d'assurer la gestion des accès. La clôture sera perméable à la petite faune. Elle sera composée d'un grillage souple à mailles larges, posé à environ 10 à 15 cm du sol, ce qui permet le passage libre des hérissons, amphibiens et autres petits animaux. Des ouvertures faune de dimension 20 × 20 cm seront également prévues tous les 10 à 20 mètres pour renforcer la continuité écologique.

Aucune clôture rigide, enterrée ou occultante ne sera mise en place. La clôture restera entièrement réversible en fin d'exploitation.



Exemple de clôture qui pourra être mis en place

16/12/2025	Projet d'ombrières agrivoltaïques	Dossier de demande de cas par cas
	Dampleux (02600), Aisne	

- Les arbres sur site sont déjà existants et un suivi agronomique sera organisé.
Nous solliciterons plusieurs acteurs privés ou publics (Chambre d'Agriculture de l'Aisne) pour assurer ce suivi.
Les points suivants pourront être suivi et comparés à la zone témoin.
- Productivité (rendement en kilos récoltés, nombre de fruits, conditionnement)
 - Mesures de croissance des fruits
 - La qualité externe du fruit (calibre, couleur),
 - La qualité interne du fruit (fermeté, sucre, acidité, dégradation de l'amidon).
 - (accent sur les maladies et ravageurs spécifiques en fonction des résultats des trois premières années). Santé des plantes, y compris modèle lié au microclimat
 - Impact du système Agri-PV sur les dégâts naturels (gel, grêle, coups de soleil).
 - Tout autre information nécessaire pour la bonne application de la loi APER.

Référence :

Nous avons déjà collaboré dans le département de l'Aisne sur le campus de Fruits Rouges & Co. Nous avons été mandatés pour réaliser une installation d'ombrière agrivoltaïque sur petits fruits.



16/12/2025	Projet d'ombrières agrivoltaïques	Dossier de demande de cas par cas
	Dampleux (02600), Aisne	